

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ALMA**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015 À 17 H 30 À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire Marc Asselin,
Madame la conseillère Sylvie Beaumont,
Messieurs les conseillers, Lucien Boily,
Jocelyn Fradette, Gilles Girard, Frédéric Tremblay et Pascal Pilote.

ABSENCES MOTIVÉES : Messieurs les conseillers Gino Villeneuve et Alain Fortin.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.

SONT AUSSI PRÉSENTS: Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général,
et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 17 h 50 et les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans les délais impartis.

SOUSSIONS – RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA CASERNE NORD DE SAINT-CŒUR-DE-MARIE

440-21-2015

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la réfection de la toiture de la caserne Nord de Saint-Cœur-de-Marie, les soumissions suivantes ont été reçues le 18 août 2015 :

Soumissionnaires	Prix taxes incluses
Toitures Gilles Veilleux Itée – Dolbeau-Mistassini	46 909,80 \$
Poly toiture inc. – Jonquière	60 591,83 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par le directeur du Service de prévention des incendies concernant la conformité des soumissions reçues et les taxes appliquées;

il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Pilote,
appuyé par monsieur le conseiller Lucien Boily,
ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture la caserne Nord de Saint-Cœur-de-Marie, à la firme « Toitures Gilles Veilleux Itée » de Dolbeau-Mistassini, pour un coût total de 46 909,80 \$, taxes incluses, conformément à la soumission reçue, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante, cette somme étant prise à même les disponibilités budgétaires prévues à cette fin au programme triennal d'immobilisation pour l'année 2015."

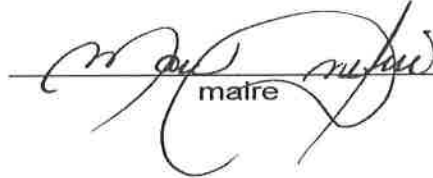
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS441-21-2015

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 55.


greffier


maire

INITIALES


maire
greffier